



AVIS D'ENQUÊTE

Conformément à l'article 38 LATC, la Municipalité de Rolle soumet à l'enquête publique

du 24 novembre au 24 décembre 2018 inclus

- **la zone réservée communale sectorielle (4 secteurs), selon l'article 46 LATC et son règlement.**

Elle met également en consultation, durant le même délai, le rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT.

Le dossier peut être consulté aux Services techniques de la Commune de Rolle, durant les heures d'ouverture des bureaux communaux.

Les observations ou oppositions éventuelles seront consignées sur la feuille d'enquête ou adressées sous pli recommandé à la Municipalité de Rolle, Grand-Rue 44, 1180 Rolle, dans le délai indiqué.

Afin de renseigner la population et les propriétaires des terrains touchés par la zone réservée, une information publique aura lieu le :

- **mercredi 5 décembre 2018 à 20 heures, à la salle du Conseil communal au Château de Rolle.**

LA MUNICIPALITE